

L'ÉCHO DE SAINT MARTIN

SEPTEMBRE 2020



© Jacqueline Renaud

Le mot du Maire

Chères Saint-martinoises, Chers Saint-martinois,

L'été que nous venons de passer n'a pas été comme les autres. La réglementation sanitaire en vigueur n'a pas permis la tenue de nos traditionnelles fêtes du Boisset et de la fête votive de Saint Martin, le 15 août.

Malgré tout, nous avons pu vivre des moments festifs et culturels. Le bar du village a pu programmer des événements musicaux, des expositions et représentations théâtrales ont pu avoir lieu, le tout dans une ambiance relativement détendue, sans qu'aucun foyer épidémique ne voie le jour sur la commune. Aujourd'hui, l'heure de la rentrée a sonné. Les services de l'État ont classé le département de Vaucluse en vigilance rouge pour la circulation du virus COVID-19. Ce classement entraîne un nouveau durcissement de la réglementation. Je suis bien consciente des contraintes que cela implique mais nous allons devoir cohabiter avec un virus qui reste actif sur le territoire et qui va nous obliger à une constante adaptation. La rentrée des classes a néanmoins pu se faire dans des conditions quasi normales et les enfants ont tous pu retrouver les bancs de l'école.

Je ne pouvais pas terminer ce mot sans évoquer la pollution au fioul qui s'est produite fin août et qui a fait beaucoup parler. Heureusement il y eu plus de peur que de mal. Vous trouverez à l'intérieur de ce journal un article dédié qui retrace les faits.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos enfants une très bonne reprise !

Madame le Maire
Charlotte CARBONNEL



SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire.....</i>	<i>1</i>
<i>LE CONCOURS « PHOTO À LA UNE »</i>	<i>3</i>
<i>LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN RÉSUMÉ</i>	<i>5</i>
<i>BILAN DE L'ÉTÉ 2020.....</i>	<i>6</i>
<i>LA POLLUTION AU FIOUL.....</i>	<i>7</i>
<i>LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</i>	<i>8</i>
<i>DU NOUVEAU POUR LES HÉBERGEURS !.....</i>	<i>8</i>
<i>L'ECHO DE L'INTERCO.....</i>	<i>9</i>
<i>PRÉVENTION DES RISQUES - Le risque inondation</i>	<i>10</i>
<i>DES SERVICES À VOTRE SERVICE !.....</i>	<i>11</i>
<i>ÉTAT CIVIL</i>	<i>11</i>
<i>ANNUAIRE</i>	<i>12</i>

LE CONCOURS « PHOTO À LA UNE »

Annoncée dans le précédent numéro du journal, la première édition du concours « Photo à la une » a rencontré un beau succès. Huit participants ont concouru. Il n'a pas été aisé pour les membres de la commission de faire leur choix. Nous renouvelons donc l'expérience pour la prochaine édition.

La photo gagnante est présentée à la une, il s'agit d'une photo prise par Madame Jacqueline RENAUD. Voici les autres clichés qui étaient en lice :



Saint Martin sur Mer – Josiane Perrotin



Tempête au Petit Jas – Nathalie Dos Santos



Vue des Marteaux – Marc Hogenkamp



Anne Pascale Pertus

De ma terrasse – Christine Sicard



Harmonie de bleu et violet sur Saint Martin
Alain Lavarenne



Vue d'hirondelle – Georges Ricard



Modalités de participation

Ce « Concours » est organisé par la Mairie. La Commission Culture est le jury qui examine l'ensemble des clichés en établissant un classement selon le respect des critères retenus (photo récente avec un titre et sur le thème : la commune) et la qualité esthétique de l'image. Les participants devront faire parvenir leur photo par mail en mairie (mairiedesaintmartindecastillon@orange.fr). Par retour de mail, les participants recevront une confirmation d'inscription.

Ainsi, dès maintenant, envoyez votre création avant le 25 novembre pour la parution de décembre 2020.

Les photographes accepteront que la Mairie de Saint Martin de Castillon ait la propriété pleine et entière des créations, quelle que soit leur nature, leur forme et leur support. Une exposition rétrospective des PHOTOS À LA UNE pourrait être envisagée périodiquement au village.

Envie de participer ? N'hésitez pas à offrir un nouveau regard sur SMC !

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN RÉSUMÉ

Séance du 10 juillet 2020.

Cette séance a été consacrée à l'élection des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales du 27 septembre prochain. Ont été élus délégués titulaires :

- Charlotte CARBONNEL
- Laurent BERTEL
- Alain RIVOAL

Ont été élus délégués suppléants :

- Juliette PICUS
- Mathieu PELLEGRIN
- Pierre BIANCO



Séance du 21 juillet 2020

Ce conseil était essentiellement consacré au vote du budget détaillé ci-dessous. Le conseil a également adopté deux délibérations concernant les ressources humaines : l'une pour la réintégration d'un agent qui était en disponibilité et la seconde pour le renouvellement pour un an d'un agent contractuel dédié au service de la restauration scolaire. Enfin nous avons également voté, par nécessité de date eu égard à l'éventualité de l'organisation du 15 août, la subvention au Comité des fêtes, pour un montant de 5920 €.

Séance du 02 septembre 2020

Le conseil s'est réuni pour délibérer sur :

- Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la Commission d'Évaluation des Charges Transférées de la CCPAL, Ont été désignés Charlotte CARBONNEL et Laurent BERTEL.
- Adoption de l'avenant n°2 à la convention tripartite relative à l'organisation déléguée des services de transports scolaires portant sur la protection des données personnelles.
- Adoption de la convention de superposition d'affectation entre la commune et Département de Vaucluse pour la gestion de la Véloroute du Calavon passant sur la VC 9.
- Attribution de subventions :
 - à l'association Bergerie de Berdine => 1200€
 - à l'association ADMR => 3400€
 - à l'association « LES RESTAURANTS DU CŒUR » => 400€
 - à l'association départementale des comités communaux feux de forêt de Vaucluse => 237€
 - à l'association « Le Souvenir Français » => 100€
 - à l'association « FOYER RURAL » => 2820€
 - à l'association la « Farandrôle » => 1500€
 - à l'association « Bouliste du Calavon » => 200€

Il est rappelé que les séances du conseil municipal sont publiques, que chaque citoyen qui le désire peut venir y assister.

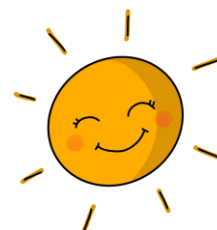
BILAN DE L'ÉTÉ 2020

Malgré la crise sanitaire et les restrictions qu'elle engendre, un certain nombre d'événements et d'activités ont pu être maintenus sur la commune, les expositions à la Chapelle des Pénitents ou encore l'ouverture de la piscine.

De nouvelles idées sont nées comme celle de redonner vie au « Théâtre pierres ».

La Piscine

La municipalité avait décidé de maintenir l'ouverture de la piscine pour la saison estivale 2020. Le succès a été au rendez-vous. Nous avons enregistré 3241 entrées pour un chiffre d'affaire de 9394 €.



Les Expositions à la Chapelle des Pénitents

Ella FALANGA nous a présenté son travail du 25 juillet au 5 août



© Ella Falanga

S'en est suivi la traditionnelle exposition de « La Palette Saint Martinoise » qui avait pour thème directeur cette année, les œuvres réalisées pendant le confinement.

Le 10 et 17 août au Théâtre de Pierres



Deux manifestations ont pu être organisées, une lecture de texte et un concert de guitare. La municipalité remercie chaleureusement Pierre-Stéfan et Lucas MONTAGNIER pour avoir partagé leurs talents avec nous. Nous remercions également Monsieur Philippe MATHERON et le Foyer Rural qui ont rendu ces événements possibles en participant à leur organisation.

Concert de Lucas Montagnier 17 août 2020
© Philippe Matheron

LA POLLUTION AU FIOUL



Au Matin du 21 août 2020, nous avons constaté la présence de fioul dans la fontaine située angle de la Grand Rue / Cours de Ranque. La présence d'odeurs de fioul, chez nombre de particuliers, nous ont été signalées.

Après de courtes investigations l'origine de cette pollution a été trouvée. Une cuve de fioul de chauffage a été accidentellement percée.

Le particulier à l'origine de ceci a tout de suite reconnu sa responsabilité et a mis en œuvre les mesures d'urgence pour stopper la fuite.

De leur côté les services de la mairie, en coordination avec les services de l'État, ont mis en place un système de récupération de façon à ce que le fioul n'aille pas plus loin en aval. Nous sommes tout de suite assuré que le réseau d'eau potable n'avait pas été impacté.

Un expert adressé par le cabinet d'assurance a évalué la quantité perdue à 300l.

Il a évalué, aux deux tiers, les quantités récupérées, lors de sa venue le lundi 24 août.

Un agent de la police de l'eau s'est rendu site, accompagné d'un hydrogéologue. Les trajectoires empruntées par fioul ont été étudiées. Les propriétaires de puits dans le village ont été identifiés. Des tests ont été effectués sur un échantillon représentatif de 6 puits (grand rue, rue Soubeyran, rue Mise Sabine, rue de Lubac, rue du Brador) aucun ne présentait de trace d'hydrocarbure.



En outre, une société spécialisée en dépollution est intervenue pour effectuer un premier nettoyage de la fontaine et de la source qui l'alimente en amont. Elle sera sans doute amenée à intervenir une seconde fois.

Dans l'intervalle, nous continuons à récupérer l'eau de la surverse de la fontaine tant que celle-ci présente de traces de pollution.

En conclusion, nous pouvons dire qu'il y eu plus peur que de mal. Nous remercions toutes fois les habitants de nous signaler toutes nouvelle odeur ou signe inhabituel notamment à l'arrivée des fortes pluies de l'automne.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Comme nous nous y étions engagés, nous élargissons les horaires d'accueil de la bibliothèque municipale. Pour ce faire nous dédions un agent sur le site de la Chapelle des Pénitents, Patricia MESSINA, qui vous accueillera les

- **Mardi de 14h30 à 17h30**
- **Mercredi de 15h à 18h**
- **Vendredi de 15h à 18h.**

L'accueil bénévole du **jeudi de 17h à 19h** est également maintenu.

Ceci n'est qu'une la première étape, nous allons très prochainement raccorder notre bibliothèque au réseau départemental ce qui nous permettra d'accéder à un fond plus important et de vous proposer tout un panel d'activités culturelles.

DU NOUVEAU POUR LES HÉBERGEURS !



Pour notre commune, la création d'un site internet officiel est la marque d'une nouvelle ère dans le domaine de la communication.

Sur le site de la mairie de Saint Martin qui va prochainement être mis en ligne (mi-octobre), une section sera dédiée, dans la page TOURISME, aux hébergeurs qui souhaitent proposer leurs accueils saisonniers. Pour s'inscrire, il sera nécessaire de passer par le formulaire de contact sur le site afin d'indiquer les conditions de votre proposition de location : **nom, coordonnées, capacité d'accueil, tarifs (entre X et X), périodes de location, une phrase d'accroche et une photographie.**

Ce service est gratuit et peut vous apporter des contacts de location. Nous vous engageons à vous faire connaître par ce nouveau moyen. Ce sera l'occasion de partager la réussite de la mise en place du site de Saint Martin de Castillon.

Outre cette fonctionnalité dédiée aux loueurs saisonniers, le site sera un moyen de communiquer avec les habitants, avec les acteurs de l'économie locale, mais aussi avec tout internaute désireux d'obtenir des informations sur la commune de Saint Martin de Castillon.

Nous espérons que vous serez satisfaits de la création du site municipal !

L'ECHO DE L'INTERCO

Cap Luberon un équipement au service des entreprises.

Le pôle intercommunal de services aux entreprises, Cap Luberon a ouvert ses portes le 2 juin 2020 dans à l'entrée ouest ou est de la zone Industrielle des Bourguignons.



© CCPAL

UN LIEU PLURIEL AVEC DES SERVICES ADAPTÉS

Cap Luberon est un lieu de création, d'accompagnement et de partage pensé par des entreprises, pour des entreprises. Dédié au développement économique et à l'attractivité du territoire, cet équipement est mis à disposition par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon. Nous y proposons une large palette de services à destination des porteurs de projets, associations, entreprises, ou encore des

télétravailleurs, salariés ou professions libérales.

Se « poser » à Cap Luberon, c'est la garantie de pouvoir bénéficier d'un réseau internet très haut débit, de salles de réunion équipées, d'un espace reprographie, d'une terrasse, d'espaces climatisés, d'un parking gratuit et d'autres services encore....

C'est également l'occasion d'enrichir son réseau et d'offrir une véritable visibilité à son entreprise !

QUELQUES CHIFFRES

- 11 bureaux privatifs (à partir de 200€ HT/mois),
- 2 ateliers de 70 et 87 m² (à partir de 490€ HT/mois),
- 2 salles de réunion de 35 et 80 m² toutes équipées (vidéo projecteur, écran tactile connecté, matériel de visioconférence...) (à partir de 50€ HT/demi-journée),
- 1 espace de coworking de 150 m²
- 20 postes de travail (à partir de 8€ HT/ demi-journée),
- 1 « bureau de passage » à 30€ HT la journée.

POURQUOI PAS VOUS ?

Des bureaux et ateliers attendent encore preneurs, leur attribution se fait sur dépôt de dossier de candidature. Les dossiers de candidatures sont disponibles sur notre site internet et directement sur place. Le bâtiment est accessible à tous et des visites sont organisées pour découvrir ce nouveau pôle de services aux entreprises.

Notez que cet espace est animé par une Saint-martinoise, Julia GUASP contactez la pour plus d'informations sur capluberon@paysapt-luberon.fr ou au 07 85 06 97 66.



© CCPAL

PRÉVENTION DES RISQUES

Le risque inondation

Dès la fin du mois d'août, sur l'arc méditerranéen, l'équivalent de plus d'un mois de pluie peut s'abattre en quelques heures.

Ces épisodes pluvieux violents, appelé aussi épisodes cévenols provoquent des précipitations intenses montant de la Méditerranée (flux Sud - Nord) et bloquées par les Cévennes et le Massif central.

Ces fortes pluies provoquent des crues soudaines et très dangereuses particulièrement en automne.

Et, nous le savons, le Calavon est sensible à une montée soudaine des eaux. Pour se protéger, il convient d'adopter de bons comportements. En amont, préparez un kit de sécurité pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture, médicaments, radio, bougie, copie de la carte d'identité...

Ce kit de sécurité doit être facilement accessible et mis hors de portée des eaux : en cas d'inondation, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés.

PLUIE - INONDATION

Bien préparer son kit de sécurité

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels.

LE KIT DE SÉCURITÉ SE COMPOSE DE



Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le récupérer le plus rapidement possible.

pluie-inondation.gouv.fr

#PluieInondation

DICOH COPAIN/PIRETS - Juin 2020 - Visuel adapté de la communication du conseil départemental du Gard

PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements

en cas de pluies méditerranéennes intenses

Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels	Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements	Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables	Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts
Je ne sors pas Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre	Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage	Je ne m'engage ni en voiture ni à pied Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture	Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité

pluie-inondation.gouv.fr #PluieInondation

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE - Phénomènes localement dangereux - Phénomènes dangereux et étendus - Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle	J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux	JE NOTE LES NUMÉROS UTILES Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 15 SAMU 17 Gendarmerie, Police
--	--	--

Pendant la crue, il est recommandé de rester chez soi et de se tenir informé.

Ne vous approchez pas des cours d'eau, le courant peut être particulièrement fort.

Reportez vos déplacements, même pour aller chercher vos enfants, ils sont en sécurité à l'école. Utiliser sa voiture est extrêmement dangereux : moins de 30 cm d'eau suffiraient à l'emporter.

Prenez des nouvelles de vos proches et restez informés : les sites de Météo-France (disponibles aussi sur application mobile) et de Vigicrues sont accessibles en permanence et un numéro de téléphone est à disposition (05 67 22 95 00).

Ces sites vous donneront l'information sur l'état de vigilance en cours et en cas d'alerte (lorsque le danger est avéré et que les secours sont déployés).

DES SERVICES À VOTRE SERVICE !

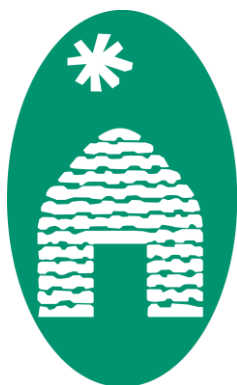
LE LIEN, UN ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ :

Ce guichet mobile de renseignement et d'accompagnement où les habitants peuvent être informés, orientés et accompagnés par un agent, dans leurs démarches administratives en ligne : formation, emploi, retraite, santé, état civil et famille, justice, budget, logement, mobilité et courrier est **présent à St Martin le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 12h devant la mairie. Les prochaines permanences se tiendront donc les lundis 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.**



Accès entièrement gratuit et confidentialité respectée.

Tous les renseignements au 07 85 10 33 80, 04 90 04 49 70 ou lelien@paysapt-luberon.fr



L'ARCHITECTE CONSEIL DU PARC DU LUBERON :

Les prochaines permanences, de conseil architectural et rénovation énergétique, proposées par Parc Naturel Régional du Luberon, aux habitants du territoire, auront lieu les mardis **8 et 22 septembre de 10h30 à 12h30 en mairie.**

ÉTAT CIVIL

Décès :

Madame GÉLANT épouse PELLEGRIN Monique, décédée le 13 juillet 2020

Monsieur MARETTO Émile, décédé le 30 juillet 2020

Madame GRÉMAUD épouse MARMET Martine, décédée le 3 août 2020

Mariages

Madame Catherine GIBON et Monsieur Serge ROCHETTE se sont unis le 18 juillet 2020

Madame Daria MANOLI et Monsieur Ivan SIBRIKO se sont unis le 7 août 2020

Naissances :

Augustin DUSSART-CONSTANS petit fils d'Agnès et Antoine CONSTANS est né le 7 janvier 2020

Hana LAÏFA fille de Claire ZODAN et d'Azzdine LAÏFA (petite fille de Brigitte ZODAN est née le 21 juillet 2020

Ayden GOMEZ fils d'Elora PAVANI et de Billy GOMEZ (Petit fils d'Alain et arrière petit fils de Maryse PAVANI)

ANNUAIRE

COMMERÇANTS, ARTISANS, PRODUCTEURS, SERVICES...ON A TOUT CE QUI FAUT !

COMMERCES :

Bar de la Fontaine :04 90 75 24 67

Boucherie ambulante Jordan BEAUVOIS :06 34 13 43 54
Présence du camion le jeudi à partir de 16h30 sur le boulodrome

Épicerie -Tabac-Presses Vival : 04 90 75 18 30 vival-la-mane@laposte.net
ouvert tous les jours de 8h30 à 13h30 et de 16h30 à 20h -du 1/06 au 15/09
Dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30
du 16/09 au 31/05 de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h

Hôtel -Restaurant le Rocher des Abeilles : 04 90 75 28 88 (anciennement Lou caleu)
contact.lerocherdesabeilles.com
www.lerocherdesabeilles.com
fermeture hebdomadaire du restaurant le : dimanche soir et le lundi

TRAITEUR

VOLANTS GOURMANTS EN LUBERON – 04 90 75 14 21 ou 07 82 04 59 11

CAMPING :

Aire naturelle des Joncquiers : 04 90 75 20 11

VENTE À LA FERME :

- **LE CABANON** - Légumes direct producteur
Le Griffon RD 900 :06 64 23 94 22
- **LOU CABAS** Pains et autres produits paysans – (distribués par Vival)
Juliette PALMADE et Sylvain THOMAS : 0631460974
- **LA FERME DU PLATEAU DES AGNELLES** Fanette et David
Vente à la ferme de 8H30 / 12H30 (produits de la ferme et fromages de brebis)
Commandes au 06 87 65 79 06
- **LA FERME PAYSANNE NUSGO** (vente œufs frais)
Route des Marteaux 06.30.00.62.04 ou contact@nusgo.com
- **Aurore FARNET**, Les Vayoux (produits naturels) : 06.16.15.45.93
- **Manon MONGE** (légumes bio, confitures et savons) : 06.73.05.99.52
manonmonge@gmail.com

APICULTEURS :

- **Charlotte TOUSSAINT et Loïc MARMET (miel bio)** : 06.74.91.24.18
- **Christine CATTANEO (miel et jus de fruits)** : 06.75.78.11.79

EXPERT AGRICOLE :

Jacky BONNEFOY (spécialiste grêle)- 06.19.24.02.77

ANIMATION ET LOISIRS :

Teamzone-trial-Jerome DELAIR : 06 81 83 53 53

Educateur trial -moto st Martin

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUES (dessin peinture)

- Alain LAVARENNE : 06 78 83 40 36
- Ella FALANGA : 06 13 73 95 76

POTERIES

- LUXCIA BONNEFOY : 06 79 91 20 09
- ALINE CARON : 04 90 75 78 26

ACCOMPAGNEMENTS ET PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

David PERON : 06 31 43 58 61 OU 04 90 75 14 28 - FACEBOOK DAVID PERON

COSMETIQUES ET BIEN ÊTRE :

Débora REYNIER : 06 42 47 07 42

Vente à domicile pour la société ONIKHA sur Facebook groupe « Un temps pour soi avec Débora »

Violaine DAAMACHE Soins corporels aux huiles végétales bio et aux plantes
sur RDV à St Martin, Apt ou à domicile 06.63.60.83.40

www.may-massages-ayurvediques.com

AIDE ET SERVICES A DOMICILE :

- Nadine NOURISSON : 06 72 19 64 99
- Association ADMR : Annie DELAUP – Présidente – 06 15 53 83 98

NETTOYAGE CHANTIER, VITRES

- ETABLISSEMENT BRUNO - BRUNO DE VIETRI : 07 69 71 35 16

AGENT IMMOBILIER :

- Catherine GONTERO : 06 86 73 35 81 - catherine.gontero@wanadoo.fr

ARCHITECTES :

- Jerome ALLENE : 04 90 74 13 53
- Yann DAVID : 04 90 75 16 97 - 06 82 34 62 17

MACONNERIE

- Stéphane DE BOTTON : 06 87 10 47 86
- José DOMINGUEZ (Maçonnerie – électricité) : 04 90 75 11 00
- Jacques ISAIA : 04 90 75 10 09
- Andriy KOLESNUCHENKO (Maçonnerie, gros œuvre et travaux d'intérieur) : 06 72 66 33 57
- Christian GALLEGO : 04 90 75 11 60
- Luis DE DOUSA (Maçonnerie générale, Rénovation, Murs en pierre) : 06 09 46 10 06
- Frédéric SAUZE (travaux d'accès difficiles) : 06 77 42 58 30

PEINTURE DECORATION ET VITRERIE

- Serge BARRAL : 04 90 75 14 77

PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION

- Thomas POIRIER TPTP : 06 25 29 61 45

FERRONNERIE :

- Stéphane ALVES : 06 79 85 00 96
- Pascal DELAN : 06 07 09 32 25

FERRONNERIE MENUISERIE :

Pierre MARMET : 04 90 75 24 94

ELECTRICITE GENERALE ANTENNES

- Florent MINUTOLO : 06 62 66 64 66

PARCS ET JARDINS

- Yves COLLOBERT : 04 90 75 25 65
- Anthony MORERA AM PAYSAGE : 06 45 47 65 56
- Julien TASSAN : 06 85 67 79 49

PAYSAGISTE CONSEIL :

- Sylvie BRUGUIER : 06 87 57 82 35

OSTEOPATHIE EQUINE :

- Chloé METZGER : 06 65 62 47 43

TAXI :

- Martine CHAPELLE : 06 70 39 82 67
- TAXI : 06 80 75 40 90

NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS**URGENCES ET SECOURS :**

- Urgences 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Police 17

MAIRIE :

Accueil 04 90 75 20 08 ou mail : mairiedesaintmartindecastillon@orange.fr

SIRTOM : 04 90 04 80 21 ou mail contact@sirtom-apt.fr

CCPAL : 04 90 04 49 70 – ou mail contact@paysapt-luberon.fr

(Urgence service des eaux 06 76 98 75 77)

Prochain numéro Décembre 2020

Accompagné de l'Écho des Associations